

L'Air de Martinique

Bulletin trimestriel d'information sur la qualité de l'air en Martinique



N°48, juillet - septembre 2013

édito

En 2013, Madininair a affiché son objectif de renforcer la sensibilisation sur l'impact des transports sur la qualité de l'air. En effet, le transport routier est l'une des principales sources de pollution de l'air sur notre territoire. Il est l'un des principaux émetteurs d'oxydes d'azote, de particules fines ou de dioxyde de carbone. Au cours de ce trimestre, Madininair s'est donc particulièrement investi dans cette sensibilisation en proposant l'exposition «Bougez vert : un développement durable des transports ?» pendant 2 mois au CDST, et en coorganisant, dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, des forums dans différentes entreprises et établissements publics. Ces différentes actions ont atteint leur objectif : informer le public sur les émissions de gaz à effet de serre, de polluants et encourager un changement de comportement en matière de déplacement.

(qualité de l'air)

Un trimestre en demi-teinte

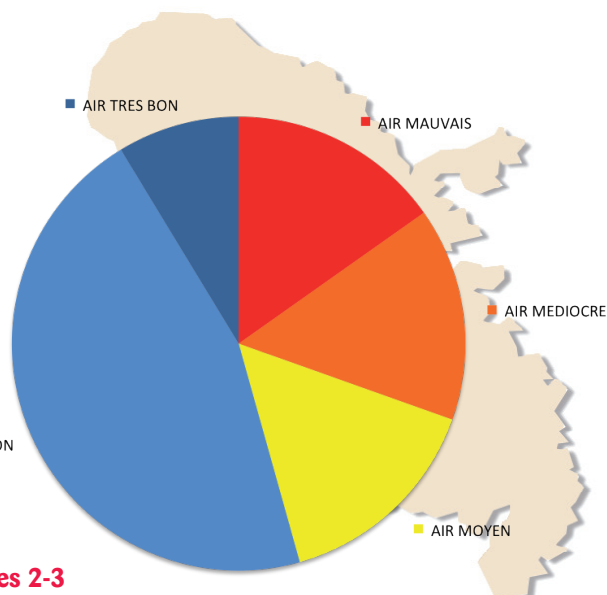
Madininair enregistre un air moyen à mauvais sur 45% de ce 3^{ème} trimestre. Madininair compte 14 jours avec un air MOYEN, 14 jours avec un air MÉDIOCRE et 14 jours avec un air MAUVAIS. Six indices 9 ont été enregistrés : 4 en juillet et 2 en septembre. Cette qualité de l'air dégradée

s'explique par l'occurrence de brume de sable saharienne au cours du trimestre. Toutefois, la qualité de l'air est globalement meilleure que celle du trimestre précédent. En effet, Madininair enregistrerait un air moyen à mauvais sur 55% du 2^{ème} trimestre 2013.

Indices de qualité de l'air du 3^{ème} trimestre 2013

INDICE ATMO

- AIR TRÈS BON (1 à 2)
- AIR BON (3 à 4)
- AIR MOYEN (5)
- AIR MÉDIOCRE (6 à 7)
- AIR MAUVAIS (8 à 9)
- AIR TRÈS MAUVAIS (10)



>>> Plus de données en pages 2-3

AGENDA MADININAIR

- du 4 octobre au 4 novembre : mesures du dioxyde de soufre dans la zone de Dillon, Fort-de-France
- les 15 et 16 octobre : Journées Techniques de l'Air à Clermont-Ferrand
- du 6 novembre au 31 décembre : mesures du dioxyde d'azote sur les communes de la CACEM (axes routiers et zones d'activités)
- les 14,15 et 16 novembre : Village des Sciences au Palais des Congrès de Madiana
- le 12 décembre : audit de surveillance AFNOR, certification ISO 9001

Données trimestrielles



(le dioxyde d'azote NO₂)

Stations de mesures continues (concentration en µg/m ³)	concentration trimestrielle	concentration horaire	
	moyenne trim. ^a	maxi. horaire	nbre dép. ^{b & c}
Fort-de-France / Renéville <i>trafic</i>	24	97	0
Fort-de-France / Bishop <i>urbaine</i>	14	47	0
Fort-de-France / Concorde <i>trafic</i>	41	154	0
Fort-de-France / Lycée Schoelcher <i>périurbaine</i>	9	57	0
Lamentin <i>urbaine</i>	9	39	0
Robert <i>trafic</i>	10	42	0

>>> **Comparaison aux valeurs réglementaires**

- a. objectif de qualité : **40 µg/m³** en moyenne annuelle
- b. valeur limite horaire : **200 µg/m³**
- c. seuil d'information-recommandation : **200 µg/m³** en moyenne sur une heure et, seuil d'alerte : **400 µg/m³** durant 3 heures consécutives

i Le dioxyde d'azote est un polluant atmosphérique dû au trafic automobile et à certaines activités industrielles.

Ce trimestre, Madinair enregistre des dépassements de normes sanitaires ou environnementales sur un seul polluant : les particules fines PM10.

Pour les particules fines PM10, **des dépassements de la valeur limite journalière de 50 µg/m³** sont observés sur toutes les stations (20 dépassements sur la station trafic de Renéville ce trimestre).

Onze procédures d'information et d'alerte sur les particules fines ont été activées au cours du trimestre. Dix procédures pour un dépassement du seuil d'information et de recommandation de 50 µg/m³ ont été enregistrées : du 3 au 7 juillet, du 10 au 13 juillet, le 19 juillet, du 23 au 26 juillet, du 2 au 4 août, le 12 août, le 14 août, le 23 août, du 8 au 10 septembre et du 19 au 22 septembre. Une procédure pour un dépassement prévisionnel du seuil d'alerte de 80 µg/m³ a été activée le 30 septembre. Les maxima journaliers PM10 ont été atteints le 8 (stations du Lamentin et Renéville) et le 30 septembre (stations de Schoelcher, de Bishop et du Robert), ces deux dates coïncidant avec des épisodes de brume de sable dense.

Il est à noter toutefois que pour le dioxyde d'azote, la station trafic «Concorde» enregistre une moyenne trimestrielle de 40,6 µg/m³ : une moyenne supérieure à 40 µg/m³, l'objectif de qualité annuel. Pour les particules PM2,5, la station urbaine «Bishop» enregistre une moyenne trimestrielle de 12 µg/m³, une moyenne également supérieure à l'objectif de qualité annuel.

Pour l'ozone et le dioxyde de soufre, les normes sont largement respectées.

L'ensemble des mesures, par polluant et par station, est disponible sur notre site internet www.madinair.fr/Mesures-et-donnees-.

NOMBRE DE DÉPASSEMENTS DE LA VALEUR LIMITE JOURNALIÈRE DES PARTICULES PM10 ¹
SUR LA STATION RENÉVILLE DEPUIS LE 01/01/13

4 6 jours
MAX. 35 JOURS PAR AN

1. nombre de jours de dépassement de la valeur limite : **50 µg/m³** en moyenne sur une journée (35 jours maximum par an)

(les particules PM10)



Stations de mesures continues (concentration en µg/m ³)	concentration trimestrielle	concentration journalière	
	moyenne trim. ^a	maxi. jour	nbre dép. ^{b & c}
Fort-de-France / Renéville <i>trafic</i>	43	84	20
Fort-de-France / Bishop <i>urbaine</i>	29	76	12
Lamentin <i>urbaine</i>	33	79	17
Schoelcher <i>urbaine</i>	33	77	16
Robert <i>trafic</i>	37	83	16

>>> **Comparaison aux valeurs réglementaires**

- a. objectif de qualité : **30 µg/m³** en moyenne annuelle
- b. valeur limite : **50 µg/m³** en moyenne sur une journée
- c. seuil d'information-recommandation : **50 µg/m³** en moyenne sur 24 heures et, seuil d'alerte : **80 µg/m³** durant 24 heures

i Les particules fines PM10 sont des particules en suspension dans l'air de diamètre inférieur à 10 micromètres. Elles viennent principalement de l'activité industrielle, du trafic routier et des brumes de sable.



(les particules PM_{2,5})

Stations de mesures continues (concentration en µg/m ³)	concentration trimestrielle	concentration journalière
	moyenne trim. ^{a&b}	maxi. jour
Fort-de-France / Bishop <i>urbaine</i>	12	24

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires a. objectif de qualité : **10 µg/m³** en moyenne annuelle
b. valeur limite : **25 µg/m³** en moyenne annuelle

i Les particules fines 2,5 sont des particules en suspension dans l'air de diamètre inférieur à 2,5 micromètres. Elles sont d'origine multiple.



(le dioxyde de soufre SO₂)

Stations de mesures continues (concentration en µg/m ³)	concentration trimestrielle	concentration journalière		concentration horaire	
	moyenne trim. ^a	maxi. jour	nbre dép. ^b	maxi. horaire	nbre dép. ^c
Fort-de-France / Musée <i>urbaine</i>	0	1	0	5	0
Fort-de-France / Etang Z'abricot <i>industrielle</i>	4	36	0	94	0

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires a. objectif de qualité : **50 µg/m³** en moyenne annuelle
b. valeur limite journalière : **125 µg/m³**
c. seuil d'information-recommandation : **300 µg/m³** en moyenne sur une heure et, seuil d'alerte : **500 µg/m³** durant 3 heures consécutives

i Le dioxyde de soufre est un polluant principalement d'origine industrielle.

(l'ozone O₃)



Stations de mesures continues (concentration en µg/m ³)	concentration journalière	concentration horaire	
	moyenne trim.	maxi. horaire	nbre dép. ^{b & c}
Fort-de-France / Musée <i>urbaine</i>	23	53	0
Fort-de-France / Lycée Schoelcher <i>périurbaine</i>	22	47	0

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires a. objectif de qualité : **120 µg/m³** en moyenne sur 8 heures
b. seuil d'information-recommandation : **180 µg/m³** en moyenne horaire
c. seuil d'alerte : **240 µg/m³** en moyenne horaire

i L'ozone est issu de réactions chimiques complexes entre divers polluants sous l'effet du rayonnement solaire.

À savoir

QUE SE PASSE-T-IL EN CAS DE PIC DE POLLUTION ?

- Le préfet délègue à Madinair la mise en oeuvre d'une procédure immédiate d'information de la population martiniquaise lorsque la concentration en polluants dans l'air dépasse certains seuils réglementaires. Quatre polluants sont visés : le dioxyde d'azote, le dioxyde de soufre, l'ozone et les poussières fines PM10. Le dispositif comporte deux niveaux : niveau d'information et recommandation et niveau d'alerte.
- Un message est expédié aux principaux relais d'information de l'île (média, communes, services de l'Etat, etc.) lorsque les niveaux de pollution sont atteints.
- A chacun de ces niveaux, correspondent des recommandations sanitaires émanant du Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France et des consignes pour réduire les rejets de polluants.
- Ainsi, il est surtout recommandé aux populations sensibles :
 - d'éviter toutes les activités physiques et sportives intenses,
 - de veiller à ne pas aggraver les effets de cette pollution par d'autres facteurs irritants, tels l'usage de solvants sans protection appropriée et surtout par la fumée de tabac,
 - pour les personnes sous traitement médical à visée respiratoire, de respecter scrupuleusement ce traitement ou de l'adapter sur avis du médecin.

>>> plus d'informations :

www.madinair.fr
info@madinair.fr
0596 60 08 48

Procédures d'information et d'alerte

Au cours du trimestre écoulé, **11** procédures d'information et d'alerte ont été déclenchées.



EN BREF...

. SEMAINE DE LA MOBILITÉ

A l'occasion de la Semaine Européenne de la Mobilité du 16 au 22 septembre, Madininair s'est associé à La Banque Postale, la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et au Conseil Général pour promouvoir des solutions de transport alternatives à la voiture individuelle lors des trajets domicile-travail. L'association a ainsi co-organisé trois forums de la mobilité destinés aux salariés des différentes structures partenaires. Au cours de ces forums, les salariés ont été sensibilisés à la qualité de l'air, l'écoconduite, le covoiturage, les transports en commun...



. FORUM D'CLIC LOGEMENT

Les 28 et 29 août, lors du Forum D'Clac Logement organisé par le CLLAJ, Madininair a animé un pôle d'information sur les problématiques de qualité de l'air intérieur dans le logement, à destination des jeunes et des propriétaires. Madininair a également participé à deux conférences-débats : «Comment améliorer votre logement locatif» et «Les risques dans l'habitat».

. MESURES DU DIOXYDE D'AZOTE À BASSE-POINTE, MARIGOT ET LORRAIN

Du 13 août au 10 octobre 2013, Madininair a effectué des mesures du dioxyde d'azote (gaz indicateur de la pollution automobile) à Basse-Pointe, Marigot et Lorrain. Les mesures ont été réalisées à partir de prélèvements d'air par tubes passifs sur 125 points répartis sur l'ensemble des trois communes.

(événement)

Exposition «Bougez vert : un développement durable des transports ?»



Du 1er juillet au 18 août 2013, Madininair a présenté au CDST de Saint-Pierre une exposition intitulée «Bougez Vert : un développement durable des transports ?». Avec cette exposition, Madininair a souhaité sensibiliser les 7-14 ans et leurs parents à la problématique des transports et à la mobilité durable.

Grâce au soutien de l'ADEME, de la CCNM, du Conseil Général et de la SARA, Madininair a pu importer temporairement cette exposition conçue par l'Exploradôme qui invite à découvrir de manière ludique et interactive les problématiques environnementales liées aux transports.

Au cours du mois et demi d'exposition, 4150 personnes ont visité l'exposition et ainsi participé aux activités proposées : traverser le tunnel sensoriel et plonger

dans l'univers de la mobilité des Hommes et des marchandises ; enfourcher un vélo pour se mesurer à l'énergie sous toutes ses facettes ; se lancer dans la valse du moteur à 4 temps et faire connaissance avec les différents carburants disponibles ; produire de l'hydrogène et découvrir le fonctionnement d'une pile à combustible ; apprendre à se déplacer autrement en ville en relevant les défis de l'intermodalité et des transports doux ; inscrire ses engagements personnels sur le «Mur des Promesses».

A travers l'exposition «Bougez Vert», les visiteurs ont donc pu s'interroger sur les différentes questions : comment concilier transport et préservation de l'environnement ? Mobilité et économie d'énergie ? Qualité de l'air et qualité de vie ?